

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21984 - 81ÈME ANNÉE

## Projet réunionnais, union progressiste et mobilisation populaire

### Assemblée générale de la section PCR de Saint-Pierre dans le temps des luttes



Dans un monde sous tension et une Réunion frappée par la crise sociale, la section PCR de Saint-Pierre affirme une ligne de lutte et de rassemblement. Son AG trace un cap : projet réunionnais, union progressiste et mobilisation populaire pour reprendre l'avenir en main.

Ce mercredi 28 janvier, la section PCR de Saint-Pierre a tenu son Assemblée Générale dans un climat politique lourd de menaces mais aussi porteur d'exigences nouvelles. Car de l'échelle mondiale aux réalités de nos quartiers, tout se tient : l'histoire accélère, et La Réunion ne peut rester spectatrice.

#### Intervention d'Élie Hoarau

Le président du PCR, Élie Hoarau, a dressé un tableau sans détour du basculement en cours. Les tensions internationales se rapprochent dangereusement de l'océan Indien, avec la base de Diego Garcia en toile de fond d'éventuels conflits. Dans le même temps, la situation sociale réunionnaise se dégrade : paupérisation massive, affaiblissement de la production de canne, fragilisation du tissu économique. À cela s'ajoutent les effets du change-

ment climatique et les menaces sur notre biodiversité. Pour Élie Hoarau, la réponse ne peut être l'attentisme. Il appelle à bâtir un véritable projet réunionnais, issu d'une conférence territoriale ouverte au plus grand nombre, capable de devenir le moteur du développement de notre peï.

### Multiplication des actions

Le bilan militant présenté par Marie-Ghislaine Cataye montre une section en mouvement. Les camarades engagés dans la campagne ont multiplié les actions de terrain. L'objectif est clair : intensifier la présence dans les quartiers, renforcer l'écoute populaire et se rassembler derrière la candidature de Ruth Dijoux aux municipales. Le soutien constant d'Élie Hoarau à cette dynamique s'inscrit dans une continuité politique assumée : faire émerger une alternative crédible, enracinée dans les luttes sociales.

Pascal Basse, secrétaire à la communication, a replacé cette campagne dans l'histoire longue du rassemblement progressiste réunionnais. L'ADN du PCR est celui de l'union : des combats du CRADS à l'Alliance portée par Paul Vergès, en passant par les expériences d'union de la gauche à Saint-Pierre. C'est dans cette filiation que s'inscrit le rapprochement avec Ruth Dijoux, au cœur d'un front réunissant sept mouvements progressistes et écologistes. L'enjeu dépasse une élection : il s'agit de sillonner la ville, comprendre les colères, convaincre par le programme et agir pour préparer l'avenir des générations futures.

Jean-Michel Folio, en lien avec le secrétariat, a conclu la séquence organisationnelle avec l'élection du nouveau bureau. Florent Demont prend en charge les relations avec les syndicats et les associations, tandis que Philou Saminadin poursuit sa mission aux finances. Un renforcement assumé du lien entre luttes sociales et action politique.

### Intervention de Ruth Dijoux

La venue de Ruth Dijoux a marqué un temps fort de l'assemblée. Après une intervention claire sur ses intentions et sa conception de la gouvernance, elle s'est prêtée à un échange direct, sans filtre, avec les militants : social, transparence, méthode de travail, place des citoyens. Un débat dense, franc, profondément humain, qui s'est prolongé dans une atmosphère fraternelle.

De cette AG ressort une conviction : face aux crises globales, la réponse se construit ici, dans l'organisation collective, le rassemblement populaire et la fidélité aux combats historiques du peuple réunionnais. D'une île au monde, la lutte continue.

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

## Fin de l'exonération de TVA sur l'informatique

# Numérique : Paris augmente les prix à La Réunion

La fin de l'exonération de TVA sur l'informatique à La Réunion, décidée à Paris, inquiète. C'est une hausse des prix liée à un impôt socialement injuste, car identique pour tous quel que soit le revenu. La préfecture doit encore préciser l'application du texte.

La décision vient de Paris et elle pourrait se traduire par une augmentation directe des prix à La Réunion. Un décret publié fin décembre 2025 met un terme à l'exonération de TVA sur une partie du matériel informatique et de la téléphonie. Si la mesure n'est pas encore entrée en vigueur dans le pays, elle provoque déjà la colère et l'incompréhension.

Le texte redéfinit la liste des biens considérés comme de première nécessité. Restent exonérés principalement les produits alimentaires, d'hygiène, certains insecticides et des équipements ménagers. Les appareils numériques, eux, sont en partie exclus du dispositif. Pour les acteurs du secteur, cette décision revient à appliquer une hausse d'impôt déguisée sur des outils devenus indispensables au quotidien.

Car au-delà de l'aspect technique, c'est la nature même de la TVA qui est critiquée. Il s'agit d'un impôt indirect qui pèse de la même manière sur tous les consommateurs, sans tenir compte des niveaux de revenus. En d'autres termes, la taxe frappe autant les ménages modestes que les plus aisés, ce qui alimente le sentiment d'injustice sociale.

L'autre difficulté réside dans le flou du décret. Le texte mentionne l'exclusion de « certains matériels informatiques et téléphoniques à plus forte valeur ajoutée » sans établir de liste détaillée. Les revendeurs peinent donc à déterminer quels produits seront réellement concernés. Smartphones, ordinateurs, composants : l'incertitude complique la gestion des stocks et la fixation des prix.

Beaucoup disent avoir appris la nouvelle de manière indirecte, via leurs transitaires ou leurs fournisseurs. Ils dénoncent une absence de concertation et une communication jugée insuffisante sur une mesure aux conséquences économiques importantes. Dans un marché où les marges sont sources de profit, absorber la TVA supplémentaire semble irréaliste. La répercussion sur les prix apparaît donc presque in-

évitable.

### Paris aggrave la vie chère

Cette hausse intervient par ailleurs dans un contexte de renchérissement mondial des composants électroniques. Pour les consommateurs réunionnais, la fin de l'exonération pourrait accentuer encore le coût d'équipements devenus essentiels pour l'éducation, le travail et les démarches administratives.

Face aux inquiétudes, la préfecture annonce des réunions techniques prochaines avec les acteurs économiques. L'État affirme vouloir préciser rapidement les modalités d'application du décret et en mesurer les effets sur le tissu local. En attendant ces éclaircissements, le secteur du numérique reste suspendu à des arbitrages qui pourraient peser directement sur le pouvoir d'achat des Réunionnais.

**M.M.**

# Oté

## Mézami alon anparl listoir Furcy,... fasson koz in pé dsi listoir nout péi.(katriyèm boue)

Mézami dann listoir furcy néna in kékshoz la shoke amwin sé la fassilité pou bann blan dann tan lésklavaz pa respèke la parol doné. Mi panss zot konm mwin ni yèm pa sa mé dann tan-la lété pir pars lo rézilta lété souvan dé foi in pèrte libèrté é sé sak l'ariv la famiye Madeleine.

Promyé mank parol sé sète la rolizyèz l'avé ashtë Magdaleina pou in pti pé larzan. L'èr-la nou lété l'ané 1768. La rolizyèz l'avé promète Madeleine(son nouveau nom) amenn aèl dan la vil lorient dan la franss épi ramenn aèl dann l'Inn, dann la vil Chandernagor. An fète konm mwin la di azot la rolizyèz inn foi arivé dann lil Bourbon la di èl lé tro fatigué pou kontinyé lo voyaz ziska dann l'Inn.

Pètète èl lété fatigué pou vréman mé son shoi lété pa sète téi fo. Pars èl la romète Madeleine in sèrtin madam Routier épi la fé promète sète-la afranshi Madeleine épi ramenn aèl dann l'inn. Rézilta, madame Routier la pran lo jenn fanm-kinzan èl l'avé dann tan-la, épi la pran lo tan pou respèk a'demi son promèss. Dabor la pa ramenn aèl dann l'Inn épizapré la fé in lakt d'afranshisman l'ané 1789 mé san di pèrsone arien si tan tèlman Madeleine la rèst konm zésklav ziska l'ané 1808, ané la mor lo madam routier.

Donk Madeleine lété « lib » soidizan dopi 1789 mé an fète zésklav ziska 1808 donk pandan diznévan. shé lo madam Routier.

Madam Routier né Lory l'avé in nové téi ampèl Joseph Lory é la désside lo boug sré son lérityé é an fète la vni son lérityé pou vréman. Dann linvantèr son patrimoine madam Routier la lèss in mo pou son nové épi la di ali respèk son lakt lafranshisman donk arète tienbo Madeleine an ésklavaz... Joseph lory la pran son tan si tèlman kan Madeleine lé mor l'ané 1815 èl lété touzour zésklav.- dis névan shé lo madam Routier épi sétan shé son nové donk 26 z'an ésklav alé oir el i dové ète lib.

Mi arète tèrta pou linstan pars apré i komanss in n'afèr d'loi rante Joseph Lory épi Furcy lo garsson Madeleine. Biento in gran prossé la dir pliss 27 zané va komanssé.

A bon antandèr salu.

*Justin*